

*Le budget—Mme McLaughlin*

Premièrement, le budget prévoit une augmentation d'un cent de la taxe sur le carburant pour avion, ce qui peut paraître assez anodin pour bien des gens. Le gouvernement du Yukon travaille très fort pour réduire le coût du carburant dans le territoire parce que c'est un élément d'une importance vitale pour les habitants du Nord où les distances sont grandes tant pour le transport commercial que pour les liaisons entre les localités. Cette hausse d'un cent le litre aura un impact considérable sur les petites entreprises comme les pourvoires et les entreprises de piégeage qui dépendent non seulement du carburant pour avion, mais aussi d'autres carburants auxquels une taxe supplémentaire a été ajoutée.

Le tourisme est une grande industrie dans le Nord. La plupart des touristes viennent des États-Unis et de l'Alaska ainsi que du sud du Canada. Dans des études effectuées il y a plusieurs années, les touristes indiquaient les frais d'essence comme une des principales raisons qui les empêchaient de voyager dans cette région. Lorsque nous parlons de voyager dans le Nord d'une façon générale, je veux rappeler aux députés qu'il ne s'agit pas d'une promenade du dimanche, mais de quelque chose de vital pour les villages isolés, de notre dépendance, par exemple, à l'égard de l'autoroute de l'Alaska pour l'acheminement des marchandises dans le Yukon par voie de terre ainsi qu'à l'égard des transports aériens.

La taxe sur les télécommunications est un deuxième exemple. L'année dernière, lorsque le gouvernement a imposé une taxe de 10 p. 100 sur tous les appels interurbains ainsi que sur toutes les communications d'affaires, cela a été ruineux pour de nombreux particuliers et de nombreuses entreprises au Yukon. Des études ont montré que les habitants de Whitehorse paient jusqu'à trois fois plus pour les services téléphoniques que les Canadiens habitant dans le Sud. L'année dernière, la première année après l'application de la taxe sur les télécommunications, cela a coûté aux habitants du Yukon, et nous parlons d'un très petit nombre de personnes, 4,5 millions de dollars de frais supplémentaires pour le service téléphonique essentiel. Cette année, on prévoit un coût de 4,75 millions de dollars. Le service téléphonique interurbain est aussi essentiel pour les habitants du Nord que le service local pour les gens du Sud.

L'usage, notamment, d'appareils radiotéléphoniques mobiles est très répandu et nécessaire dans de nombreuses régions rurales et du Nord pour des raisons de sécurité, pour affaires ainsi que pour des raisons personnelles, pour prendre rendez-vous avec le docteur ou l'instituteur. Tous les appels faits avec ces appareils sont taxés parce qu'ils sont considérés comme des appels interur-

bains. Cette mesure établie par le gouvernement est manifestement injuste et inéquitable.

Un autre domaine est celui de l'augmentation de la taxe sur les matériaux de construction. Ceux-ci sont extrêmement chers dans le Nord et dans de nombreuses régions rurales ainsi que dans les parties septentrionales des provinces à cause des frais de transport pour faire venir ces matériaux. Aussi, une taxe de 8 à 9 p. 100, comme dans ce budget, est injuste. Elle nuit également à l'expansion de l'économie du Nord.

Ceci me conduit à faire quelques remarques sur toute la question du développement régional et de la politique du gouvernement, reflétée dans ce budget, en ce qui concerne le développement de notre pays à l'échelle nationale et pas seulement limité au centre du Canada. Le gouvernement a renié sa promesse aux régions isolées du Canada en sabrant dans l'aide au développement régional dont le budget diminuera de plus de 40 p. 100 au cours d'une certaine période.

L'autre question qui touche tous les Canadiens, non pas seulement les habitants du Nord, est celle de la fiscalité. Le budget à l'étude, comme je l'ai déjà dit, passe pour être la plus grosse mainmise fiscale de l'histoire du pays. Mais c'est une mainmise exercée contre un groupe en particulier, celui des personnes à revenu moyen ou faible. Il récupère en outre des transferts sociaux accordés aux personnes âgées aussi bien qu'aux familles. Cette mainmise fiscale ne s'exerce certes pas contre les grandes sociétés rentables. Je puis en citer plusieurs exemples pour illustrer l'incapacité du gouvernement actuel à instaurer un régime fiscal équitable. On a beau parler de réforme fiscale, mais les réformes ont été très minimales à l'égard des particuliers à revenu élevé et des sociétés rentables de notre pays tandis qu'elles ont été portées au maximum à l'égard du particulier qui paie maintenant la plus forte proportion d'impôt.

Pour montrer qu'il allait faire payer davantage d'impôt aux riches, le gouvernement a imposé une surtaxe additionnelle aux Canadiens qui gagnent plus de 50 000\$ par année et une autre encore à ceux qui gagnent plus de 70 000\$ par année. C'est peut-être bien beau en théorie, sauf qu'il faut se rendre compte de la réalité et constater que plus de 6 000 Canadiens à revenu élevé ne paient pas du tout d'impôt. Une surtaxe sur rien ne vaut rien, et 8 p. 100 de zéro donne zéro. Les riches dont les conseillers fiscaux ne se montrent pas tout à fait à la hauteur ont les moyens de payer un peu plus. Après tout, depuis l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir en 1984, la tranche de 1 p. 100 des Canadiens les plus riches ont bénéficié d'un allègement fiscal moyen de 3 500 \$. Ce n'est pas de